

Charges à incandescent : 800 W à 120 V **Ballast :** 1 200 VA à 120 V **Ballast :** 2 700 VA à 277 V **Charges motorisées :** 1/4 ch à 120 V
Températures de fonctionnement : de 0 à 50 °C
Humidité relative : de 20 à 90 % (sans condensation)

Aucune charge minimale prescrite

Compatibilité avec les lampes à incandescence, les ballasts électroniques DIRECTIVES et magnétiques (à tension régulière ou à basse tension) et les ventilateurs

DIRECTIVES

AVERTISSEMENTS ET MISES EN GARDE :

- **COUPER L'ALIMENTATION AU FUSIBLE OU AU DISJONCTEUR AVANT DE MANIPULER, D'INSTALLER OU DE RETIRER LES LUMINAIRES COMMANDÉS.**
- Installer ou utiliser conformément aux codes de l'électricité en vigueur.
- À défaut de bien comprendre les présentes directives, en tout ou en partie, on doit faire appel à un électricien.
- **NE PAS commander de charges au-delà des valeurs nominales prescrites, ce qui pourrait entraîner des risques de dommage aux dispositifs, d'incendie, de commotion électrique, de blessure ou d'électrocution. Vérifier les valeurs nominales des charges à commander pour s'assurer que ces dernières conviennent au dispositif utilisé.**

AVERTISSEMENTS ET MISES EN GARDE :

- **N'utiliser ce dispositif qu'avec un module LevLok MSPSW-XST (fils toronnés) ou MSPSW-XSD (fils pleins).**
- Le modèle MSSMT-GD est un dispositif numérique à composants électroniques; on ne doit jamais effectuer la terminaison d'un module LevLok quand le circuit est alimenté.
- Le modèle MSSMT-GD est conçu pour remplacer un interrupteur mural unipolaire Decora ordinaire.
- Ne pas toucher la surface des lentilles. Les surfaces externes peuvent être essuyées au moyen d'un chiffon humide seulement.
- Ne pas utiliser ce dispositif pour commander une prise.
- N'utiliser ce dispositif **QU'AVEC DU FIL DE CUIVRE OU PLAQUÉ CUIVRE.**

OUTILS REQUIS

- Tournevis ordinaire/Phillips
- Pince
- Tournevis à petite lame
- Ruban isolant
- Coupe-fil

CARACTÉRISTIQUES

- Style Decora^{MD} de Leviton.
- Possibilité de groupage avec d'autres unités sous une plaque à interrupteurs multiples.
- Mode d'autorégulation qui modifie le fonctionnement selon les habitudes des occupants.
- Délai d'éteinte en mode de passage qui procure des économies d'énergie en éteignant les lumières plus rapidement après la sortie des occupants.
- Câblage rapide LevLok.
- Commutation d'un seul circuit.
- Bouton-poussoir permettant de commuter manuellement l'éclairage en tout temps.
- Champ de vision horizontal réglable.
- Photocellule intégrée qui empêche les luminaires de s'allumer quand il y a suffisamment d'éclairage naturel.
- Relais avec passage à zéro absolu qui prolonge la durée des contacts et assure une compatibilité maximale avec les ballasts électroniques.
- Deux technologies de détection, à infrarouge passif et à ultrasons (possibilité de fonctionnement à ultrasons seulement).

DESCRIPTION

Cet interrupteur-détecteur mural multitechnologique et décoratif de Leviton est conçu pour capter au moyen de sa lentille à infrarouge passif (IRP) les mouvements de sources comme le corps humain dans son champ de vision (la zone contrôlée), et pour commuter en conséquence les charges qui lui sont raccordées. Il présente un champ de vision de près de 223 m². De leur côté, les capteurs à ultrasons (US) font en sorte que l'éclairage reste allumé tant que la zone contrôlée est occupée. Lorsqu'ils ne détectent plus aucune présence et que le délai réglé s'est écoulé, les luminaires s'éteignent. En mode d'autorégulation, ce délai change en fonction du profil d'occupation de la pièce.

Ce modèle est conçu pour commander un seul circuit d'éclairage, en engendrant des économies d'énergie grâce à son fonctionnement à détection de mouvements. Il n'est pas doté de conducteur de neutre. Il convient donc parfaitement aux réfections où les boîtes murales sont dépourvues de fil blanc.

Le MSSMT-GD est un dispositif à un seul relais, qui peut assurer une mise sous tension automatique ou manuelle. Une photocellule détermine en outre la lumière ambiante requise pour l'allumage. On peut également choisir le mode de détection, soit par IRP et US, soit par US seulement.

Le modèle MSSMT-GD porte la marque ETL aux États-Unis et au Canada, et est conforme aux normes américaines California Title 24.

Le système à IRP est composé d'un petit capteur thermique à semi-conducteurs logé derrière une lentille optique multizones. Cette lentille de Fresnel divise le champ de vision en plusieurs dizaines de zones de détection. Étant sensible à la chaleur générée par des corps vivants, elle en perçoit le passage initial d'une zone de détection à une autre. Il détecte mieux les mouvements qui traversent latéralement son champ de vision que ceux qui s'en approchent ou qui s'en éloignent sur un axe longitudinal. On doit garder ce détail en tête lorsqu'on choisit l'emplacement du dispositif (**se reporter aux schémas de champs de vision**).

Les capteurs à US se servent plutôt d'une onde inaudible à haute fréquence (40 kHz) pour détecter les décalages Doppler engendrés par les mouvements dans l'espace contrôlé. Ils sont plus sensibles

aux mouvements de plus faible amplitude, et ne requièrent pas que ces derniers soient effectués dans le champ de vision de la lentille à IRP. Quand les capteurs ne détectent plus de mouvements et que le délai d'éteinte s'est écoulé, le relais et ses charges sont automatiquement mis hors tension.

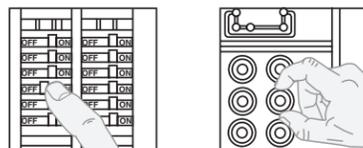
Les détecteurs sont également sensibles aux variations de la température ambiante; on doit donc veiller à ne pas les installer à proximité d'une source d'air chaud ou froid (radiateurs, échangeurs d'air, climatiseurs, etc.). Ils peuvent aussi interpréter les courants d'air comme étant des mouvements et risquent donc de se déclencher pour rien. **On recommande donc d'installer le détecteur à une distance d'au moins deux mètres de toute source de régulation climatique.**

On recommande en outre de ne PAS installer le détecteur près d'une source de lumière puissante. En effet, les luminaires à incandescence de plus de 100 W produisent beaucoup de chaleur, et leur commutation peut causer des variations thermiques susceptibles de fausser les lectures. Il est donc préférable d'installer le dispositif à une distance d'au moins deux mètres de toute lampe d'intensité supérieure. Si cela n'est pas possible, remplacer la lampe en cause par une autre de moindre puissance.

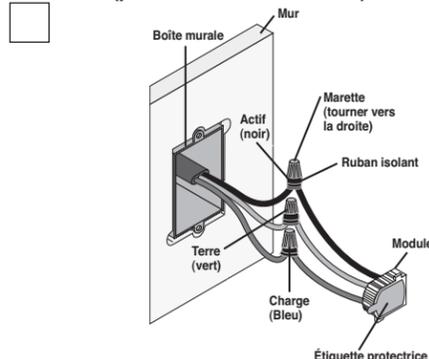
INSTALLATION

REMARQUE : cocher les cases une fois les étapes complétées.

Étape 1 **AVERTISSEMENT : POUR ÉVITER LES RISQUES D'INCENDIE, DE CHOC ÉLECTRIQUE OU D'ÉLECTROCUTION, COUPER LE COURANT** au fusible ou au disjoncteur et s'assurer que le circuit soit bien coupé avant de procéder à l'installation!



Étape 2 **Identification de l'application (plus courantes montrées) :**



Unipolaires

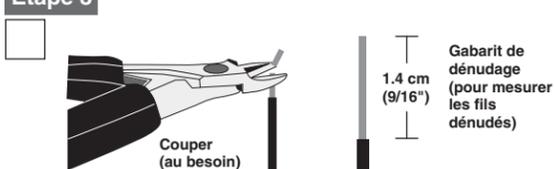
1. Ligne (actif)
2. Terre
3. Charge

À trois voies

1. Ligne ou charge (directives importantes*)
2. Terre
3. Premier cavalier – couleur à noter
4. Deuxième cavalier – couleur à noter

IMPORTANT: dans les applications à trois voies, une des bornes des dispositifs existants devrait être d'une couleur différente (noire, probablement) ou identifiée comme étant la borne commune. Il importe d'étiqueter le fil y étant raccordé comme « commun » (ligne ou charge) au niveau de la boîte murale des interrupteurs à remplacer.

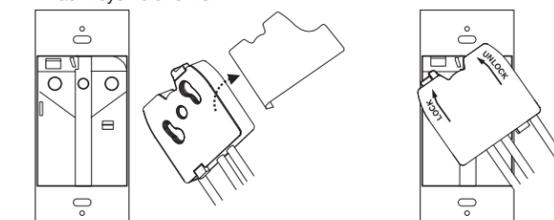
Étape 3 **Préparation et raccordement des fils :**



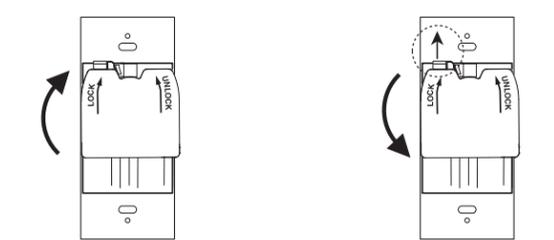
- Retirer l'isolant précoupé des fils de sortie du dispositif.
- S'assurer que les brins des fils de la boîte murale soient bien droits (**les recouper au besoin**).
- Dénuder l'extrémité de chaque fil de la boîte murale de la manière illustrée.

Étape 4 **Installation du dispositif – Applications unipolaires :**

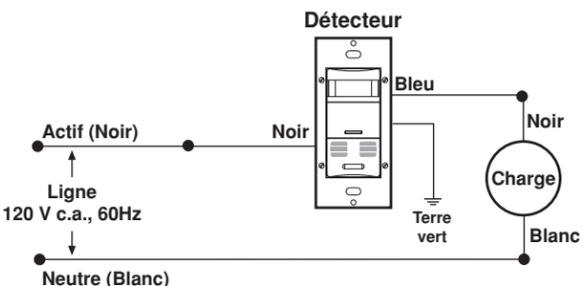
REMARQUE : N'utiliser ce dispositif qu'avec un module LevLok MSPSW-XST (fils toronnés) ou MSPSW-XSD (fils pleins). Ce détecteur doit être raccordé à la terre pour fonctionner. En l'absence de conducteur de terre, s'assurer que la boîte est mise à la masse et relier le fil de terre du dispositif à cette dernière au moyen d'une vis.



1. Retirer la pellicule protectrice
2. Basculer et pousser



3. Tourner et verrouiller en alignant
4. Pousser le loquet vers le haut et tourner pour libérer



CÂBLAGE DU DÉTECTEUR :

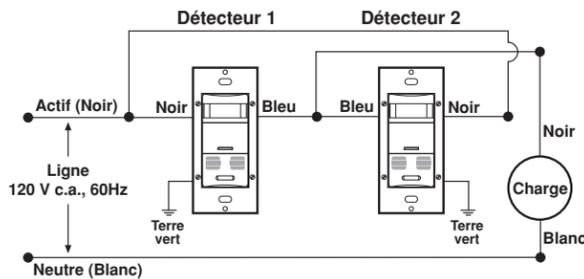
Raccorder les fils conformément au SCHÉMA DE CÂBLAGE, en procédant comme suit : visser les marettes (vers la droite) en s'assurant qu'aucun brin n'en dépasse. Recouvrir chaque marette de ruban isolant.

- Le fil vert ou dénudé (terre) de la boîte murale au fil de sortie vert.
- Le fil de ligne (actif) de la boîte au fil de sortie noir.
- Le fil de charge de la boîte au fil de sortie bleu.

REMARQUE : allouer une minute de réchauffement après la mise sous tension.

Étape 5 **Installation du dispositif – Applications à trois voies :**

REMARQUE : N'utiliser ce dispositif qu'avec un module LevLok MSPSW-XST (fils toronnés) ou MSPSW-XSD (fils pleins). Ce détecteur doit être raccordé à la terre pour fonctionner. En l'absence de conducteur de terre, s'assurer que la boîte est mise à la masse et relier le fil de terre du dispositif à cette dernière au moyen d'une vis.



REMARQUE : le détecteur 1 doit être installé dans une boîte murale dotée de fils de ligne actif et de terre. Le détecteur 2 doit être installé dans une boîte murale dotée de fils de charge et de terre.

À défaut de bien comprendre les présentes directives, en tout ou en partie, on doit faire appel à un électricien.

REMARQUE : l'un ou l'autre des deux détecteurs peut allumer les luminaires, lesquels s'éteignent une fois le délai d'éteinte écoulé, ou si on appuie sur les deux boutons-poussoirs.

CÂBLAGE DU PREMIER DÉTECTEUR (1) :

Raccorder les fils conformément au SCHÉMA DE CÂBLAGE, en procédant comme suit :

- Le fil vert ou dénudé de la boîte murale au fil de sortie vert du détecteur 1.
- Le fil de ligne actif (commun) de la boîte, identifié (étiqueté) comme tel au moment du retrait du dispositif existant, ainsi que le premier cavalier du détecteur 2 au fil de sortie noir du détecteur 1.
- Le deuxième cavalier de la boîte du détecteur 2 au fil de sortie bleu du détecteur 1.

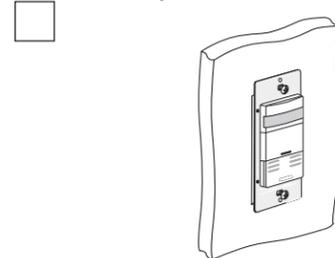
CÂBLAGE DU SECOND DÉTECTEUR (2) :

Raccorder les fils conformément au SCHÉMA DE CÂBLAGE, en procédant comme suit :

- Le fil vert ou dénudé de la boîte murale au fil de sortie vert du détecteur 2.
- Le fil de charge de la boîte, identifié (étiqueté) comme tel au moment du retrait du dispositif existant, ainsi que le deuxième cavalier du détecteur 1 au fil de sortie bleu du détecteur 2.
- Le premier cavalier de ligne actif du détecteur 1 au fil de sortie noir du détecteur 2.

REMARQUE : allouer une minute de réchauffement après la mise sous tension.

Étape 6 **Vérification du dispositif avant son installation complète dans la boîte murale :**



REMARQUE : donner aux fils le rayon de courbure afin de réduire les contraintes lors de l'insertion du dispositif lui-même.

- Insérer tous les fils dans la boîte, en prévoyant suffisamment d'espace pour le dispositif.
- Fixer partiellement le dispositif au moyen des longues vis de montage fournies.
- Rétablir l'alimentation au fusible ou au disjoncteur.

REMARQUE : allouer 1 minute de réchauffement après la mise sous tension.

REMARQUE : tous les modèles MSSMT-GD ont été réglés en usine et ne requièrent normalement aucun ajustement. On peut cependant régler la sensibilité et les obturateurs du dispositif afin d'éviter les allumages intempestifs, le cas échéant (**se reporter à la section CARACTÉRISTIQUES**).

• Pour savoir comment modifier le délai d'éteinte, se reporter à la section **RÉGLAGES**.

REMARQUE : pour éviter d'ENDOMMAGER le dispositif de manière PERMANENTE, on doit prendre soin de ne pas TROP tourner les cadrans de réglage et les leviers d'obturation. On peut y accéder en retirant la plaque murale (le cas échéant) et le couvercle du panneau de réglage (**se reporter à l'illustration du panneau de réglage**). Se servir d'un petit tournevis à lame plate pour les actionner.

REMARQUE : NE PAS trop appuyer sur les leviers d'obturation ou y exercer une force indue (**se reporter à l'illustration du panneau de réglage**).

- Une fois terminé, remettre le couvercle du panneau de réglage.

Si les lumières ne s'allument pas, se reporter à la section DIAGNOSTIC DES ANOMALIES.

CARACTÉRISTIQUES

REMARQUE : pour accéder aux cadrans de réglage, retirer le couvercle du panneau. Retirer également au besoin l'étiquette d'avertissement qui recouvre ces cadrans (**se reporter à l'illustration du panneau de réglage**).

Réglages en usine : le détecteur est réglé en usine de manière à pouvoir fonctionner dans presque toutes les conditions. Ces réglages sont les suivants : obturateurs ouverts, délai d'éteinte fixe de 10 minutes, aucun éclairage ambiant requis, portée moyenne d'IRP et portée élevée d'US. Les deux technologies sont activées.

Obturateurs : les obturateurs sont deux volets indépendants qui peuvent réduire le champ de vision de 180° à 32°. On les actionne en déplaçant les leviers appropriés vers le centre ou l'extérieur. Ces leviers se trouvent au-dessus des cadrans sur le panneau de réglage (**se reporter à l'illustration du panneau de réglage**).

Délais d'éteinte : il y a trois types de délais à considérer : fixe, autoréglable et de passage.

- **Délai fixe** – déterminé et réglé manuellement par l'utilisateur au moyen du cadran Time (**se reporter à l'illustration du panneau de réglage et à la section relative au délai d'éteinte**).

- **Délai autoréglable** – s’adapte automatiquement en fonction du profil d’occupation de la pièce (valeur initiale de 30 minutes).
- **Délai de passage** – préréglé à 2,5 minutes (seulement dans le mode autoréglable).

Délai d’extinction fixe : on règle ce délai au moyen du cadran Time. Ce cadran offre quatre possibilités; chacune des marques correspond à une valeur distincte (se reporter à l’illustration du panneau de réglage).

REMARQUE : les durées indiquées peuvent varier de plus ou moins 10 secondes.

Délai autoréglable : le détecteur est doté de circuits logiques qui lui permettent d’adapter automatiquement le délai d’extinction en fonction du profil d’occupation de la pièce dans laquelle on l’a installé. S’il capte des mouvements importants, mais peu fréquents, le détecteur AUGMENTE la durée du délai d’extinction. S’il capte des mouvements importants et fréquents (comme plusieurs personnes assises à une table de réunion), il DIMINUE la durée du délai d’extinction, mais seulement si celui-ci n’a JAMAIS été augmenté (les circuits logiques vont toujours vers l’augmentation une fois engagés dans cette direction). Le délai d’extinction peut ainsi varier de 10 à 30 minutes, en plus du temps prévu en mode de passage.

Délai de passage : cette fonction, seulement active en mode d’autoréglage, est utile dans les pièces où on ne fait que passer. Dans ce mode, le détecteur éteint les lumières peu de temps après que la pièce se soit vidée. Quand une personne entre dans la pièce, il allume ses charges. Si la personne part avant le délai de passage (2,5 minutes), les lumières s’éteignent, mais si elle reste plus longtemps, le détecteur utilise plutôt le dernier délai autoréglé.

Si le détecteur capte des mouvements dans un intervalle de 30 secondes après l’extinction des lumières, il rallumera ces dernières et multipliera le délai d’extinction par 1,5.

On peut réinitialiser le délai de base de 30 minutes en mettant le cadran Time à une nouvelle valeur, avant de revenir en mode d’autoréglage (se reporter à l’illustration du panneau de réglage).

Éclairage ambiant requis : cette fonction permet de déterminer à quelle intensité d’éclairage ambiant le détecteur doit allumer ses charges d’éclairage – une pièce suffisamment éclairée par la lumière naturelle n’a nul besoin d’éclairage artificiel. Ce réglage devrait être effectué lorsque l’éclairage naturel est suffisant (se reporter à la section RÉGLAGES). Si est effectué alors qu’il n’y a pas assez de lumière naturelle, l’éclairage pourrait ne pas s’allumer quand on en a besoin, et on devra alors effectuer la commutation manuellement au moyen des boutons-poussoirs.

REMARQUE : l’éclairage ambiant au mur où le détecteur est installé peut différer de celui au centre de la pièce.

Cadran de réglage de l’éclairage ambiant requis (Light) : ce cadran sert à fixer l’intensité de l’éclairage ambiant requis pour permettre l’allumage des charges du détecteur (se reporter à l’illustration du panneau de réglage). En le tournant à l’extrême gauche, on active le mode de mise sous tension manuelle (se reporter à la section suivante). Si le cadran est tourné à l’extrême droite, les luminaires s’allumeront dès que des mouvements sont détectés et ce, même en plein jour. Toutes les autres positions ne permettront aux luminaires de s’allumer que quand l’intensité est inférieure à la valeur choisie.

REMARQUE : au réglage minimal (extrême gauche), les lumières restent toujours éteintes, même si la pièce est sombre, tandis qu’au réglage maximal (extrême droite), elles s’allumeront même si l’éclairage ambiant est suffisant.

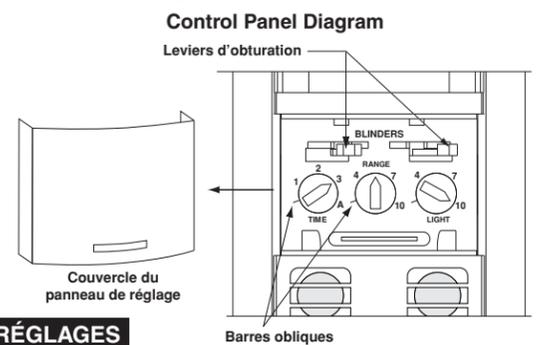
Mode de mise sous tension manuelle : quand le cadran Light est à l’extrême gauche, les lumières ne s’allument jamais automatiquement. Dans ce mode, on doit allumer l’éclairage manuellement au moyen des boutons-poussoirs (il s’éteint toutefois automatiquement en l’absence de mouvements et après le délai en vigueur).

PORTÉE DU CAPTEUR À IRP : pour diminuer la portée ou la sensibilité du détecteur sur une plage de 100 à 30%, tourner vers la gauche le cadran de réglage de la portée (Range) (se reporter à l’illustration du panneau de réglage).

SENSIBILITÉ DU CAPTEUR À US ET DÉSACTIVATION DU CAPTEUR À IRP : cette sensibilité peut être réglée à un niveau élevé (HIGH), moyen (MEDIUM) ou faible (LOW) en appuyant sur le bouton de mise sous tension (ON) pendant 15 secondes. Le témoin clignotera pour indiquer le niveau choisi et l’état de la détection à IRP. Il suffit ensuite d’appuyer brièvement sur le bouton ON quand le clignotement correspond aux valeurs désirées. Se reporter au tableau suivant :

Sensibilité des US et état de la détection à IRP	
3 clignotements ambre	US à sensibilité élevée, IRP activée
2 clignotements ambre	US à sensibilité moyenne, IRP activée
Un clignotement ambre	US à sensibilité faible, IRP activée
3 clignotements verts	US à sensibilité élevée, IRP désactivée
2 clignotements verts	US à sensibilité moyenne, IRP désactivée
Un clignotement vert	US à sensibilité faible, IRP désactivée

REMARQUE : le mode de programmation s’arrête automatiquement 30 secondes après qu’on ait appuyé sur le bouton. En usine, la sensibilité des capteurs à US est réglée à son niveau le plus élevé (la détection à IRP est également activée).



RÉGLAGES

REMARQUE : pour éviter d’ENDOMMAGER le dispositif de manière PERMANENTE, on doit prendre soin de ne pas TROP tourner les cadrans de réglage ou user d’une force excessive quand on actionne les leviers d’obturation. Se servir d’un petit tournevis à lame plate pour les cadrans et des doigts pour les leviers.

1. Retirer la plaque murale Decora^{MD} et le couvercle du panneau de réglage du détecteur.
2. Tourner le cadran Time pour régler la valeur du délai d’extinction.
3. Si le détecteur est installé à 2 mètres ou moins d’une source de chaleur/chauffage, tourner le cadran Range ¼ de tour vers la gauche.
4. **Réglage de l’éclairage ambiant requis** : ce réglage permet de déterminer l’éclairage auquel le dispositif fonctionnera automatiquement. Il devrait être effectué quand l’éclairage ambiant est à un niveau où aucune lumière artificielle n’est requise. Suivre les étapes suivantes. (Cette fonction n’est pas disponible en mode de mise sous tension manuelle.)

- A. Allumer les lumières et tourner le cadran Time vers l’extrême gauche (mode de vérification de 30 secondes, se reporter à l’illustration du panneau de réglage).
- B. Tourner le cadran Light vers l’extrême gauche.
- C. Éteindre manuellement les lumières.
- D. Tourner LENTEMENT le cadran Light vers la droite, jusqu’à ce que les lumières s’allument. Les charges ne devraient plus s’allumer au-delà de ce seuil. Tourner un peu le cadran Light vers la gauche de manière à faire en sorte que les lumières ne s’allument pas quand l’éclairage ambiant correspond aux valeurs en cours. Quitter la pièce, attendre l’écoulement des délais d’extinction et de confirmation d’absence de mouvements de 30 secondes chacun. Passer ensuite dans le champ de vision du dispositif pour vérifier si les lumières s’allument suivant le nouveau réglage. Reprendre cette procédure jusqu’à ce que l’éclairage reste éteint quand la lumière naturelle est suffisante.

REMARQUE : quand le cadran Light est à l’extrême gauche, les lumières ne s’allument jamais automatiquement. Dans ce mode, on doit allumer l’éclairage manuellement au moyen des boutons-poussoirs (il s’éteint toutefois automatiquement en l’absence de mouvement et après le délai en vigueur).

Si le cadran est tourné à l’extrême droite, les luminaires s’allumeront dès que des mouvements sont détectés et ce, même en plein jour. Toutes les autres positions ne permettront aux luminaires de s’allumer que quand l’intensité est inférieure à la valeur choisie.

REMARQUE : l’éclairage ambiant d’une pièce varie selon l’heure du jour et les saisons.

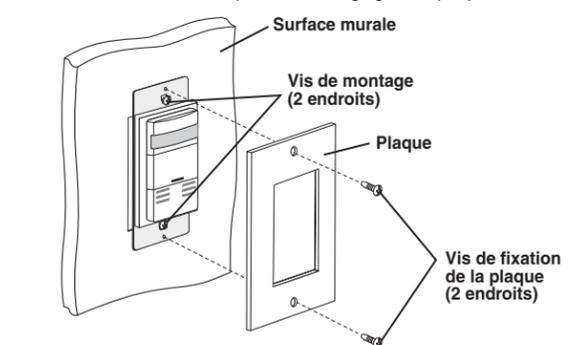
5. **Réglage du délai d’extinction** :
 - A. Régler le cadran Time. Le témoin ambre clignotera deux fois chaque fois que le cadran pointerait une nouvelle valeur. En mode sans autoréglage, ces valeurs sont les suivantes :

REMARQUE : pour revenir en mode d’autoréglage, tourner le cadran Time à l’extrême droite (A). S’assurer d’attendre que le témoin ambre clignote pour indiquer qu’une nouvelle valeur a été réglée.

Position	Délai
/ (barre oblique)	Délai fixe de 30 secondes (mode de vérification)
1	Délai fixe de 10 minutes
2	Délai fixe de 20 minutes
3	Délai fixe de 30 minutes
A	Autoréglable

6. Le cas échéant, on peut régler les obturateurs de manière à bloquer la détection de mouvements indésirables.

7. Remettre le couvercle du panneau de réglage et la plaque Decora^{MD}.



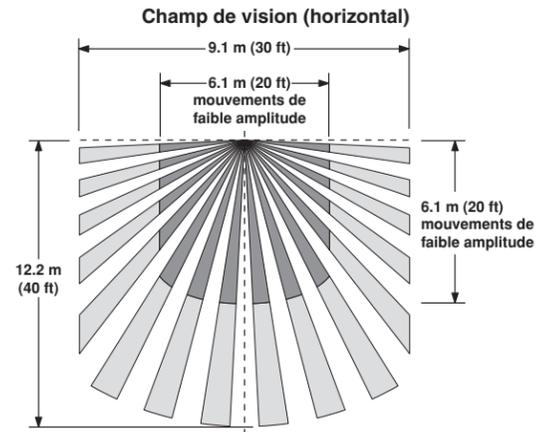
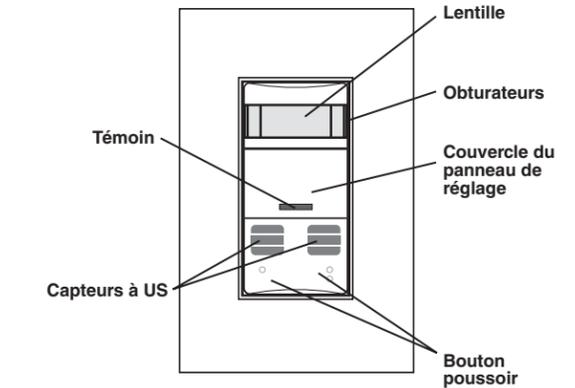
- Bien fixer le dispositif en serrant fermement les vis de montage.
- Installer une plaque Decora^{MD} (vendue séparément).

FONCTIONNEMENT

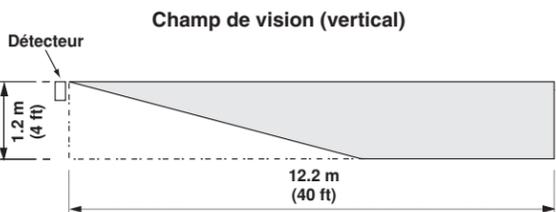
BOUTONS-POUSSOIRS

Le modèle MSSMT-GD est doté d’un seul bouton-poussoir qui permet de commuter le relais et ses charges respectives (se reporter à la figure). Si ce dernier est hors tension, on peut ainsi le mettre sous tension (les charges resteront alors allumées tant que des mouvements seront détectés). En l’absence de mouvements, le détecteur éteint le relais après le délai réglé.

- REMARQUES** :
- Le témoin clignote à intervalles d’une seconde lorsque des mouvements sont détectés. Si le clignotement est rouge, la détection a été par IRP, et s’il est vert, elle a été par US.
 - Quand le délai d’extinction s’écoule et le relais se met hors tension, le détecteur reste la plupart du temps en mode de confirmation pendant 30 secondes, prêt à le remettre sous tension. Après cet intervalle de temps, sa sensibilité aux mouvements décroît.
 - En mode de mise sous tension manuelle, on doit appuyer sur le bouton pour allumer les lumières. En l’absence de mouvements, le détecteur éteint ses charges après le délai réglé.
 - Pour pouvoir entrer en mode manuel, il faut que le cadran Light soit à l’extrême gauche.



Mouvements de faible amplitude = couverture bithéologique. Il s’agit également du champ de détection maximal par US.



DIAGNOSTIC DES ANOMALIES

1. Si le dispositif ne semble pas réagir aux mouvements, son témoin ne clignote jamais ou les luminaires ne s’allument pas quand on actionne l’interrupteur une minute et demie suivant l’alimentation initiale, retirer le dispositif de la boîte murale et s’assurer que le câblage soit conforme aux directives (**étape 4**).
2. Si les luminaires sont toujours allumés, même quand la pièce est inoccupée :
 - A. vérifier si le délai réglé correspond à celui observé;
 - B. la portée de détection à IRP est peut-être trop grande – la réduire en tournant le cadran RANGE vers la gauche d’environ 30°;
 - C. si le problème persiste, réduire davantage la portée (en prenant soin de ne pas la diminuer à un point tel que le dispositif ne puisse adéquatement contrôler la zone visée);
 - D. réduire la sensibilité des US;
 - E. s’assurer que les obturateurs bloquent les mouvements indésirables d’aires adjacentes;
 - F. vérifier si le détecteur est exposé à de la chaleur ou à des mouvements réfléchis par une fenêtre ou perçus à travers cette dernière;
 - G. s’assurer que le détecteur ne soit pas installé trop près d’une bouche de système de CVC.

RENSEIGNEMENTS SUR LES PRODUITS

- Pour obtenir de l’assistance technique, composez le 1 800 824-3005
- Rendez-vous également au site Web de Leviton, au www.leviton.com

EXCLUSIONS ET GARANTIE LIMITÉE DE 5 ANS

Leviton garantit au premier acheteur, et uniquement au crédit du dit acheteur, que ce produit ne présente ni défauts de fabrication ni défauts de matériaux au moment de sa vente par Leviton, et n’en présentera pas tant qu’il est utilisé de façon normale et adéquate, pendant une période de 5 ans suivant la date d’achat. La seule obligation de Leviton sera de corriger les dits défauts en réparant ou en remplaçant le produit défectueux si ce dernier est retourné port payé, accompagné d’une preuve de la date d’achat, avant la fin de la dite période de 5 ans, à la **Manufacture Leviton du Canada Limitée, au soin du service de l’Assurance Qualité, 165 boul. Hymus, Pointe-Claire, (Québec), Canada H9R 1E9**. Par cette garantie, Leviton exclut et décline toute responsabilité envers les frais de main d’œuvre encourus pour retirer et réinstaller le produit. Cette garantie sera nulle et non avenue si le produit est installé incorrectement ou dans un environnement inadéquat, s’il a été surchargé, incorrectement utilisé, ouvert, employé de façon abusive ou modifié de quelle manière que ce soit, ou s’il n’a été utilisé ni dans des conditions normales ni conformément aux directives ou étiquettes qui l’accompagnent. **Aucune autre garantie, explicite ou implicite, y compris celle de qualité marchande et de conformité au besoin, n’est donnée, mais si une garantie implicite est requise en vertu de lois applicables, la dite garantie implicite, y compris la garantie de qualité marchande et de conformité au besoin, est limitée à une durée de 5 ans. Leviton décline toute responsabilité envers les dommages indirects, particuliers ou consécutifs, incluant, sans restriction, la perte d’usage d’équipement, la perte de ventes ou les manques à gagner, et tout dommage-intérêt découlant du délai ou du défaut de l’exécution des obligations de cette garantie.** Seuls les recours stipulés dans les présentes, qu’ils soient d’ordre contractuel, délictuel ou autre, sont offerts en vertu de cette garantie.

WEB VERSION